



## Procès-verbal du Conseil d'Administration

16 octobre 2020 - Visio conférence

---

**Présents :** Barata Paula (départ à 19h15), Boussuge Martine, Corduri-Daviet Valérie, Courtois Eric, Daumur-Julien Stéphanie, Daviet Jean Michel, Defour Jean-Pierre, Doury Frédéric, Gallet Bernard, Harent Eliane, Kerneis Hervé (arrivée à 19h45), Lefoulon Geneviève, Levarlet Christian (départ en cours de réunion), Mesonier Gilles, Moreau Florian, Morel Carine, Péan Patrick, Perrin Patrice, Raymond Paméla, Rey Amandine, Ripert Alain, Roux Nathalie, Singla Patrick, Schutters Thierry, Stoffer Françoise

Excusés : Colombani Frédéric, Diger Marine, Jacquet Pascal, Rondeau Solène

Participant : Cadei Franck, Malfondet Gilles, Renaud Christine

Absents : Aurambout Stéphanie, Bréchet Sophie, Dorne Emilien, Eymard Christian, Landy Pascale, Uroz Frédéric

Le quorum étant atteint Alain Ripert ouvre la réunion à 18h35.

### Introduction

Une présentation générale est faite pour ceux qui n'étaient pas présents lors du CA du 19 septembre 2020. Le compte rendu du CA du 19/09/2020 est soumis à validation : 2 Abstentions. Il est adopté.

Les comptes rendus des BD des 2 et 12 octobre 2020 sont en cours de validation.

### Nombre de licenciés

A même date, il est constaté un retard de 9.2 % (20 % il y a une dizaine de jours) : le retard se résorbe, peut-être en lien avec le début des championnats jeunes.

Il y a, à ce jour, 1700 mutations et environ 100 demandes de mutations gratuites (elles ne le seront pas car elles ne répondent pas aux critères). Ces traitements prennent du temps car ils nécessitent des explications aux demandeurs : beaucoup de moins de 12 ans sont en attente. Il est difficile d'identifier les catégories les plus impactées par cette baisse, l'étude n'ayant pas été lancée.

### Commission d'Organisation des Compétitions

La commission s'organise en lien avec Martine Boussuge pour le suivi des cas de COVID, et les reports qui en découlent. Chantal Roche traite la partie administrative.

Les demandes d'autorisation à jouer en catégorie supérieure se traitent régulièrement ; le processus a changé depuis la saison dernière. Toutes les saisies au niveau régional ont été effectuées ; celles des divisions sont en cours.

Les engagements sont stables dans l'ensemble. La commission a dû faire face à des désistements, des engagements tardifs et des rééquilibrages, notamment en P16.

Par rapport à la situation sanitaire, il y a beaucoup d'impact sur les métropoles : reports, couvre-feu... Il faudra sans doute envisager, dans un proche avenir, des décalages par secteur, des championnats réduits. Des aménagements d'horaires (Championnat de France M18, séniors) seront à prévoir afin de laisser le temps aux équipes de rentrer, notamment sur des créneaux non prévus dans les règlements : les clubs peuvent le faire d'un commun accord.

Est-il envisagé de geler la première partie du championnat ? Sans doute sur les métropoles en rouge, mais cela est peu envisageable sur le championnat complet dans la mesure où certains matches ont lieu.

Il est possible de jouer en semaine, après accord entre les clubs. Le fait de pouvoir jouer plusieurs fois par semaine n'est pas encore cadré et est à mettre sous réserve.

Un fichier de suivi des reports a été mis en place.

Le week-end dernier sur 700 rencontres, une centaine de rencontre a été reportée. Le suivi est plus problématique pour les clubs qui entrent seulement maintenant dans des zones à risque : le processus n'est pas encore connu.

Martine Boussuge indique que les clubs semblent s'organiser : les informations et les échanges se passent bien. Il y a beaucoup de questions sur les cas contact et la conduite à tenir.

Une attention particulière doit être faite quant aux comportements hors terrain, comme le co-voiturage où le port du masque est obligatoire.

Des parents ont eu un comportement agressif quant aux non-respects des règles sanitaires : des réponses ont été apportées et les clubs concernés ont été alertés.

Compte tenu de la situation, tout se traite bien pour l'instant.

Quid d'un déplacement d'un club ne se trouvant pas en zone rouge et devant recevoir un club se trouvant dans une zone en alerte maximale ? => Le club recevant peut refuser de réceptionner le match.

Il convient, de faire un rappel des gestes barrières.

Si un cas de COVID symptomatique est détecté, il peut être judicieux de passer une visite médicale avant la reprise du sport : cette situation sera vérifiée auprès des pôles.

Pas de commentaire, ni question supplémentaire de la part des membres du CA.

## Commission Territoriale d'Arbitrage

Concernant les arbitres de plus de 55 ans, un type d'examen, spécifique au COVID, devait être demandé lors de la prise de sang. Cette action n'a pas été faite.

75 % des arbitres dans ce cas avaient fait la prise de sang avec la particularité COVID ; contact a été pris avec les 25 % manquants afin de pallier cet oubli. Deux arbitres n'ont pas encore répondu. Le type de contrôle sanguin à faire sera précisé pour la saison prochaine.

Le projet n'ayant pu être présenté lors du CA du 16 septembre, Thierry Schutters présente l'organisation de la CTA. La CTA a tiré un bilan du premier mandat. Afin de renforcer le partage et l'implication des bénévoles, une nouvelle organisation est proposée, plus transversale et moins descendante. Dans ce sens, l'organisation en secteur n'étant pas concluante ; un référent arbitrage par comité est mis en place en concertation avec chaque président de comité. Ce référent sera membre du bureau exécutif et assurera le relais, le lien entre la CTA, le comité et les clubs du comité.

Les informations présentées ont été ou vont être partagées avec les comités (7 comités ont déjà été rencontrés, 1 comité a une rencontre de prévue, et 3 autres sont encore à programmer)

- le bureau exécutif de la CTA est composé de 11 personnes (référent arbitrage des comités et référents du COPIL)
- 3 services composés pour chacun d'eux par un salarié et un bénévole :
  - administratif
  - communication
  - suivi des populations
  
- 3 pôles d'activité pour la gestion :
  - désignations
  - formation
  - PPF

Cette organisation permet de décider à plusieurs personnes, au lieu d'une seule comme auparavant. Tous les référents comités ne sont pas encore identifiés : cette action est en cours.

Une réunion en visio sera mise en place afin de partager toutes ces informations. **(plus d'informations en Annexe 1).**

## Service Communication

Le projet sera donné dans un autre temps.

### Projet Stage vacances

Les comptes rendus des réunions ont été publiés.

Trois types de stages sont prévus :

- Passy : l'organisation suit son cours avec bien entendu la prise en compte des conditions sanitaires
- Sur le secteur Est, le stage ne pouvant se faire à Monistrol, il aura lieu à St Laurent de Chamousset. Le projet avance.
- Un troisième stage thématique au mois d'avril 2020 est en projet sur le secteur sud (vers la Drôme-Ardèche).
- Le projet éducatif est en cours d'élaboration

Alain note que le travail effectué est très élaboré, constructif et abouti : bravo à Ludovic et Jérémy R. pour le travail réalisé.

Un point d'attention est à noter : ces stages ne doivent pas être inclus dans les budgets : nous n'avons pas la certitude qu'ils pourront avoir lieu, même si nous sommes mieux préparés que la saison dernière.

Païement en ligne : les appels d'offres sont en cours d'étude, d'autres émanant d'acteurs du handball sont attendus. Les buts attendus sont : optimisation et vision sur du long terme. Ce développement doit être opérationnel en janvier 2021.

### **Match France / Belgique**

Chambéry vient de passer en zone rouge (ce soir même) ; l'horaire doit être décalé et la jauge ne sera sans doute pas au maximum. Il n'est pas sûr que la rencontre soit maintenue.

**A l'heure où nous communiquons le CR du CA nous vous INFORMONS QUE le MATCH est ANNULÉ.**

### **Projet France / Grèce**

Il s'agit du dernier match de la poule qualificative. Le BD a déjà échangé sur le sujet.

Les questions sont :

- quelles conditions sanitaires pour réceptionner ce match
- quel lieu ?
  - Roanne : ne répond pas aux critères internationaux
  - Lyon : coût très élevé de la salle
  - Clermont peut être envisagé si les conditions financières de la salle le permettent
- conditions économiques : ce type de rencontre coûte à minima 165 000 €, avec des conditions de recettes difficilement maîtrisables, sachant que nous avons une baisse des subventions, une baisse de nos rentrées financières (licences, mutations, ...), match sans doute peu attractif
- les ressources humaines risquent de nous manquer

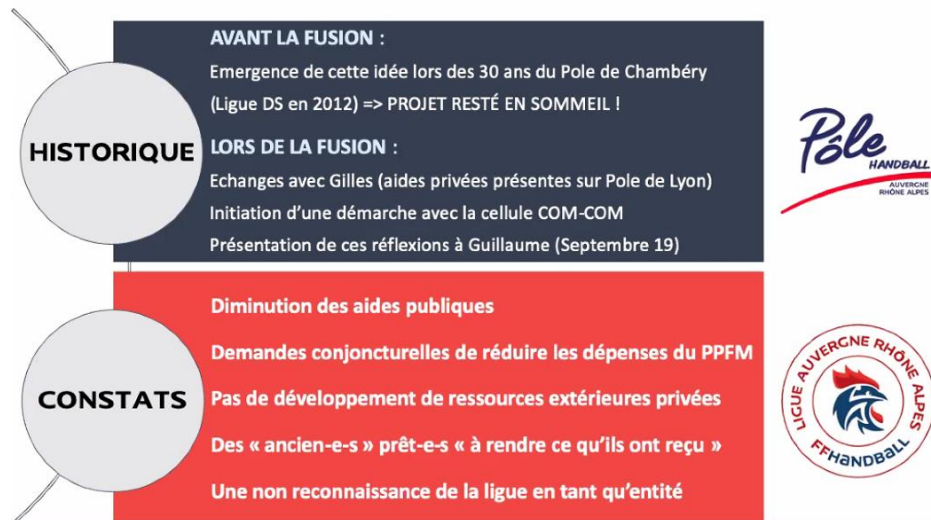
Question : quelle prise de risque par rapport aux différents engagements sur ce type d'évènement ?  
Le risque, hors le manque de ressources humaines possibles, concerne les financements ; ce type d'évènement s'équilibre par le biais de partenariats, subventions ainsi que grâce à la billetterie. Sur cet évènement, le risque est beaucoup plus important.

**L'engagement est soumis au vote : tous les membres du CA présents (24) sont contre le projet.**

Le CA décide de rester sur ses objectifs, à savoir les jeunes.

## Amicale des anciens du Pôle

Ce projet a été présenté par David Fayollat et Guillaume Joli lors du BD du 12 octobre dernier. Il consiste à mettre en place une association des anciens des pôles féminins et masculins du territoire AURA.



La piste d'une fondation n'a pas été retenue.

Ce projet a pris très peu de temps aux salariés de la ligue et n'en prendra pas.

Un travail reste à effectuer sur la forme, et notamment sur les statuts : Valérie Corduri-Daviet et Stéphanie Daumur-Julien seront sollicitées. L'objectif est de déposer les statuts en décembre et de définir les différentes étapes.

Il y aura un lien entre la ligue et cette association ; des mises à disposition seront effectuées si des besoins RH sont nécessaires.

Comme toute association, il faudra prévoir : président, trésorier et secrétaire.

Jean-Pierre Defour indique que le projet est intéressant et qu'il peut laisser entrevoir des intérêts économiques et humains, mais des informations plus précises devront être apportées.

Gilles Malfondet accueille toute nouvelle personne qui souhaiterait s'engager dans ce projet.

**Le projet est soumis au vote : tous les membres du CA présents (24) sont pour le projet.**

## Finances

Au vu des diminutions des recettes institutionnelles, des mesures sont à prendre afin de garantir l'équilibre budgétaire.

Françoise Stoffer et Frédéric Colombani ont travaillé sur le sujet et présentent ce qui est mis en place.

**Voir Annexe 2.**

## Projet de rapprochement de l'établissement de Clermont-Ferrand avec le Comité 63

Les objectifs :

- si possible avoir une diminution de nos coûts
- mais surtout en terme humain, ne pas laisser des salariés isolés
- pouvoir accueillir des temps de formation

Les futurs locaux doivent prendre en compte l'accès aux personnes à mobilité réduite, et le bail doit être au nom de la ligue. Ce type de location nécessitera une convention entre les 2 entités.

Patrick Péan a repris les calculs présentés précédemment au BD en prenant en compte les surfaces qui pourraient être occupées. A ce jour, la rencontre avec le bailleur actuel n'a pas eu lieu.

La plupart des membres du CA ne dispose d'aucune information sur le projet évoqué ce soir et a donc du mal à se positionner. Ce projet avait été échangé sur ce secteur du territoire lors de la fin de la mandature précédente, puis mis de côté.

Il est à noter que le marché est tendu sur la région clermontoise et que les locaux de ce type restent rarement libres très longtemps ; les décisions doivent être prises rapidement.

Les locaux actuels, pour l'instant, ne sont pas mis en visibilité de tous, mais devraient être donnés pour traitement à deux agences immobilières.

Deux positionnements sont demandés :

- mettre ce projet à l'étude : les 24 membres du CA présents sont pour
- le CA avec 24 voix pour, donne quitus au BD pour statuer

Patrick Péan envoie le projet aux membres du CA, et présentera le projet complet au BD. Un CA exceptionnel peut être envisagé pour prendre cette décision.

## Election fédérale

Il y a 3 listes, dont 2 ont pris contact avec la ligue afin de venir présenter leurs projets sur notre territoire : les listes de Philippe Bana et Jean-Pierre Feuillan. La ligue coopèrera de la même manière à la réception des représentants des listes, selon les demandes des candidats.

Pour la liste de P. Bana, les dates sont les 22, 23 et 24 octobre 2020.

Pour la liste de JP Feuillan, le 5 novembre, avant sur l'établissement de Montbonnot, avant le match France Belgique. Le match n'ayant pas lieu, JP Feuillan proposera une autre organisation sur 3 soirées à préciser.

Cette planification a été demandée par les têtes de liste, sachant qu'au vu de la conjoncture sanitaire, des aménagements horaires et/ou de jours seront peut-être nécessaires.

Rappel :

- les CTS ont une obligation de réserve
- les salariés de la ligue pourront être présents pour des raisons « technique », mais ont une obligation de réserve
- Il est demandé cette même réserve aux salariés des comités.

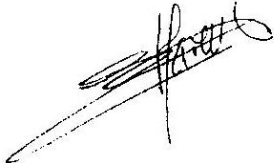
La Ligue accompagne mais ne règle aucune dépense ; comme toute campagne, la partie financière est prise en charge par chaque liste. À la vue de la conjoncture sanitaire, aucune réception n'est prévue ; les personnes présentes disposeront de bouteilles d'eau.

## Organigramme de la Ligue

Une première version a été faite, il est toujours en cours de construction. Il a été demandé aux responsables de commission et de service de mettre en adéquation le statut des salariés avec leur niveau de responsabilité.

### Fin de la réunion à 21h15

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Harent', written over a horizontal line.

Alain RIPERT, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Ripert', written over a horizontal line.

# BUREAU EXECUTIF CTA

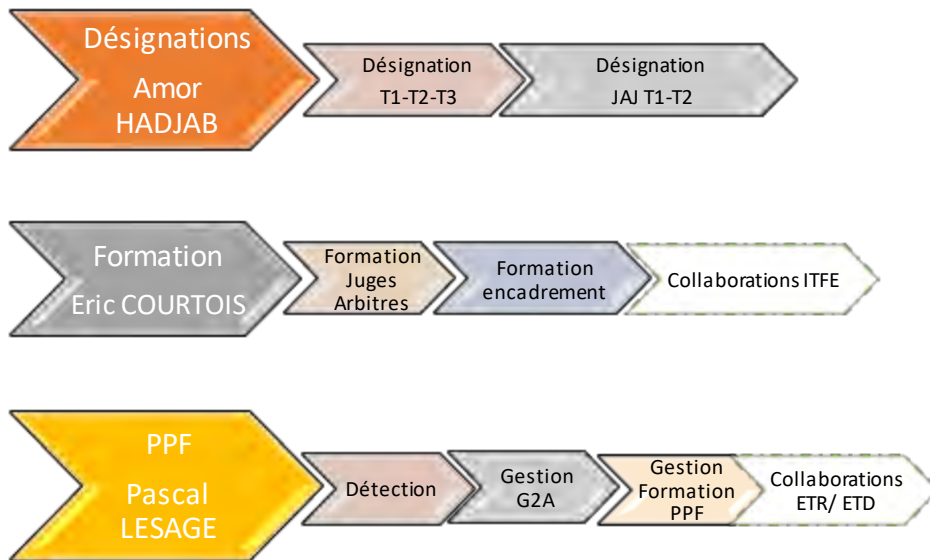
Les 11 référents arbitrage comité + référents COPIL

Service administratif et financier  
Gwendolyne GUYOMARD- Liam BUY

Service communication  
Boris THIEBAULT- Sophie ARDAIN

Service Suivi des populations  
Stéphane VAUJANY- Boris THIEBAUT

## Pôles Activités



Les experts associés

(Jean François BERGOEND: Pilotage)-(Serge ALLEYRON-BIRON: Formation)- (Solène RONDEAU: Féminisation)

projet CTA 2020-2024 // bassins de vie

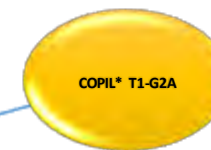
LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL



- Accompagnateur Ecole d'arbitrage
- Accompagnateur Territorial
- Animateur Ecole d'arbitrage
- Animateur Territorial



- Désignations
- Formations continues
- Promotion: Lien avec CNA FFHB



- Désignations
- Formations Continues



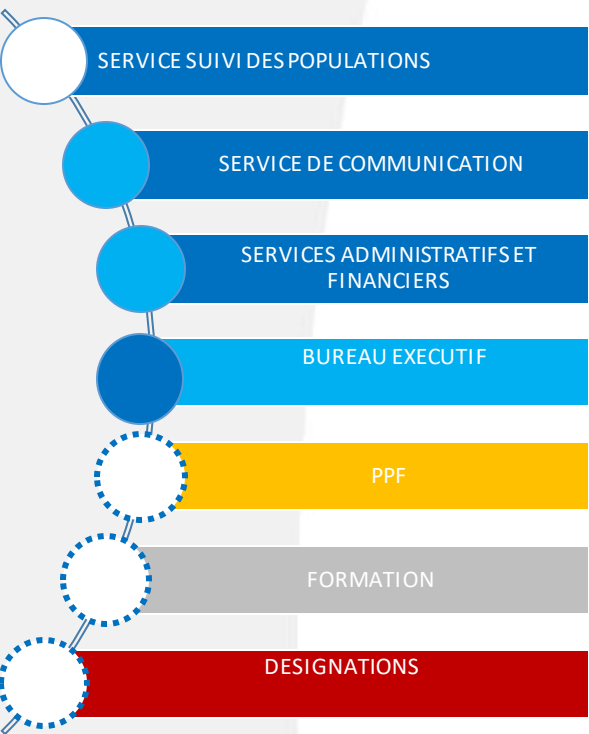
- Formations Initiales
- Désignations
- PPF
- Ecoles d'arbitrage
- Nouvelles pratiques
- Actions de développement





# CTA

# COPIIL



	Référent COPIIL (Coordination Elus/ salariés Ligue AURA)	CTA: Désignations	CTA: Formation	CTA: PPF	Référent CTA Comité	MAD	Animateurs de bassin
COPIIL ENCADREMENT	X	X	X			X	
COPIIL T1 G2A	X	X	X	X		X	
COPIIL T2 G2A	X	X	X	X	X	X	
COPIIL DES TERRITOIRES*	X	X	X	X	X	X	X



Pilotages opérationnels



Pilotages stratégiques



Services d'accompagnement aux différents COPIIL et aux pôles

## CONSTITUTION du BUREAU EXECUTIF:

- Stratégie générale
- Par COPIIL
- Par Pole d'activité/ thèmes
- Par public
- Par territoire



# Activités des BASSIN DE VIE

# POLES ACTIVITES CTA



Responsable / interlocuteur principal de l'animateur de bassin de vie

	Référent COFIL	Admin. Finances	Com.	Suivi des Pop.	CTA: Désignations	CTA: Formation	CTA: PPF	Référent CTA Comité	MAD
T1 T2 G2A	X	X	X	X		X			
Formation Encadrement	X	X	X	X		X		X	X
Formations Initiales JA T3-JAJ T3	X	X	X	X		X		X	X
Désignations T3	X	X	X	X	X				
PPF	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ecoles d'arbitrage	X	X	X	X		X		X	X
Nouvelles pratiques	X	X	X	X		X		X	X
Actions de développement	X	X	X	X		X		X	X



**Désignations**

- Désignation T1-T2-T3
- Désignation JAJ T1-T2

**Formation**

- Formation Juge Arbitres
- Formation encadrement
- Collaborations ITFE

**PPF**

- Détection
- Gestion G2A
- Gestion Formation PPF
- Collaborations ETR



## Proposition d'action d'accompagnement en direction des bassins de vie

## Propositions d'outils

### Féminisation

### Animer écoles d'arbitrage

### Animer les formations T3 JAJ

### Animer les formations T3 JA

### DETECTER

- Favoriser les inter- actions entre les bassins de vie
- Pouvoir faire la promotion des actions
- Faciliter la formation des intervenants
- Analyser les besoins des clubs
- Accompagner les dossiers Label Ecoles d'arbitrage
- Proposer des guides de formation T3 JAJ- T3 JA ( Contenus- ruban pédagogique)
- Favoriser Autonomie de mise en œuvre des actions
- Accompagnement/ Conseil sur la mise en place de la formation – logistique, dates et lieux
- Structurer un centre d'information et de renseignements
- Proposer un guide de détection ( Contenus- ruban pédagogique- Organisation)
- Proposer un outils permettant une meilleure connaissance de la population du bassin de vie

- Temps d'échange en présentiel
- Espace de partage
- Accompagnement d'élaboration de supports de communication et diffusion des messages de promotion
- Outils, conducteur d'animation
- Liste contacts clubs
- Fiche Action Bassin de vie
- Fiche de suivi activité clubs

# Le projet de la finance

# Situation à mi-octobre des comptes de recettes de la Ligue

- Perte de licenciés 3100 licences

Le coût moyen lié à l'adhésion est de 20 euros

Perte liée aux adhésions 62 000 euros

- Mutations

25 000 euros de recette en moins

- Il y aura moins de dépenses vis-a-vis de la FFHB mais la marge disparaît
- Baisse des subventions

# Mesures appliquées pour la fin de l'exercice 2020

- Application des procédures et **contrôle de l'application de celles-ci**

Les notes de frais des bénévoles et des salariés doivent être signées par **les présidents de commission ou service**

Les notes de frais engagées par les présidents de commissions ou service **doivent être validées par la secrétaire générale**

Les notes du secrétaire général doivent être signées **par le président de la Ligue**

Les notes du président de la Ligue doivent être signées **par la secrétaire générale**

# Travail à effectuer pour fin 2020

## **Harmonisation des pratiques et des documents utilisés par la Ligue**

- Elaboration d'un modèle pour les mise à disposition avec résolutions de différents points
  - ✓ taux de remboursements des frais kilométriques
  - ✓ Méthodologie pour le calcul du taux horaires refacturé à la Ligue
- Harmonisation des contrats avec les organismes qui nous mettent à notre disposition du personnel extérieur à la Ligue et des comités...
- Méthodologie pour contrôler les heures effectuées par les intervenants extérieurs (nécessaire pour la régularisation des budgets)

# Mesures applicables pour janvier 2021

## 1. Intervention en janvier 2021

- **Elaboration des budgets de chaque commission ou service**

Intervention d'Isabelle Chasson et de Françoise Stoffer auprès de chaque président de commission ou de service, pour élaborer les budgets 2021

Période d'intervention : de fin décembre 2020 à début 2021.

- **Compilation des budgets**

Durant les deux dernières semaines de janvier 2021,

si le budget global est déficitaire réunion des présidents de chaque commission ou service pour arbitrage

- **Présentation du budget global le 28 ou 29 janvier 2021**



# Suite des mesures applicables pour 2021

- A la fin de la troisième semaine de chaque mois il sera communiqué à chaque commission ou service le montant de ses dépenses et la comparaison avec le budget
- Les commissions ou services auront quinze jours pour indiquer les modifications à effectuer au niveau de la comptabilité générale et analytique
- Tout dépassement prévu au budget devra être soumis au BD (exemple : des actions non prévues initialement)

# Mesures applicables pour 2021

- Le but de tous ces éléments est d'avoir un exercice 2021 plus serein et de faire face le mieux possible aux conséquences du COVID